

Le Palais

Magazine municipal

Actualités

été • 2012 n°18

3 | Bons Moments



6 | Actualités



La Base Nautique

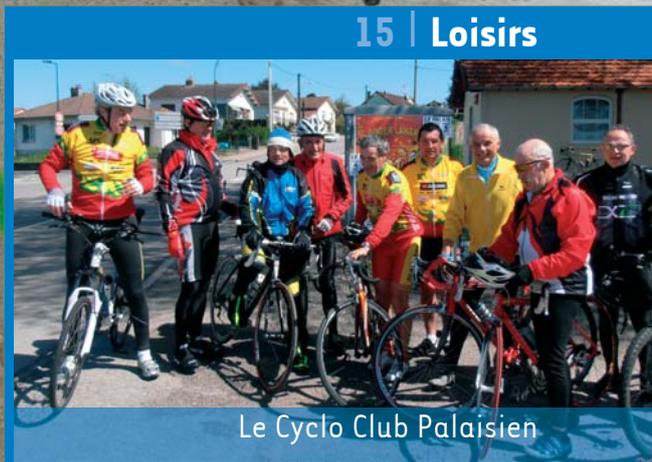
4 | Dossier



PALAIS SUR VIENNA

Bientôt
La fête du Palais

15 | Loisirs



Le Cyclo Club Palaisien



Pendant la période électorale importante à bien des titres que nous venons de vivre, la vie de la collectivité n'a pas été mise entre parenthèse, loin de là.

Compte tenu des difficultés structurelles de notre commune auxquelles s'ajoutent les conséquences de la crise économique et sociale, le budget 2012 traduit les efforts déployés depuis plusieurs années. Efforts qu'il est impératif de poursuivre : réduction des dépenses, maîtrise du fonctionnement, priorisation et planification des investissements.

Ainsi le budget de la commune s'élève à 5,8 millions d'€ en fonctionnement et à 1,3 millions d'€ en investissement (Budget Primitif). Ces investissements se concentreront cette année sur le début des travaux de la salle des fêtes G. Philipe, la mise en valeur des places centrales devant la Mairie, la réfection des marches de la Bibliothèque.

D'importants travaux de voirie seront également prévus : la 4^{ème} tranche de la rue Clémenceau, le début de la réfection de la rue d'Anguernaud (Voie de liaison Nord).

En ce début d'été, malgré l'interdiction de baignade à la Sablière, ce site particulièrement apprécié des Palaisiens a accueilli une nouvelle animation : la « Limouzi Beach Party ». A l'initiative de jeunes entrepreneurs locaux, la Sablière s'est métamorphosée en un gigantesque terrain de découverte, assurant la promotion de producteurs limousins, proposant de multiples activités pour tous les âges et s'achevant en musique sur la plage spécialement aménagée pour l'occasion.

Nombreux sont les Palaisiens qui ont participé et plébiscité cette initiative, qui pour une première, a tout de même accueilli quelques 3 000 visiteurs.

La Sablière au cours de l'été retrouvera davantage de quiétude en offrant aux familles un espace de détente et de loisirs : l'espace buvette restauration sera d'ailleurs ouvert du 1^{er} juillet au 15 septembre pour participer à l'animation de ce site privé cette année encore de baignade. Néanmoins, les amateurs d'eau pourront profiter des multiples activités de la base nautique.

La période estivale marque pour beaucoup d'entre nous une pause, il n'en sera rien cette année pour la collectivité qui devra cet été une nouvelle fois plaider sa cause devant le Conseil d'Etat concernant l'affaire Wattelez dont l'épopée juridique dure maintenant depuis 8 ans...

Très bon été à toutes et tous.

Isabelle BRIQUET
Maire du Palais-sur-Vienne
Vice-Présidente du Conseil Général

Sommaire

Les Bons Moments | 3

Dossier | 4 Le Budget 2012

Actualités | 6

- La Base Nautique
- Limoges Métropole
- La divagation des chiens
- Les réformes sur l'urbanisme
- Le nouveau site de la ville
- Les bornes textiles

Loisirs | 13

- La 4^e Boucle de Vassivière
- la fête des voisins

Carnet | 18

- État-civil & Planning des salles

La Tribune Libre | 19

Les Gens d'Ici | 20

- Céline & Mélanie Le Gorbelec

Le Palais Actualités • été 2012 • n°18

- **Directrice de la publication :** Isabelle BRIQUET
- **Coordination :** Agnès BRUERE
- **Réalisation :** ETAMINE
- **Impression :** RIVET Presse Édition / imprimé sur du papier PEFC.

Merci à tous les bénévoles des associations palaisiennes pour leur collaboration à ce numéro.

les 1^{er} et 2 septembre 2012 C'est la fête au Palais-sur-Vienne

demandez le programme :



samedi

Le mondial billes : rendez-vous incontournable de tous les passionnés de billes, l'étape du Palais-sur-vienne rassemble chaque année de très nombreux joueurs, qui viennent s'affronter sur le très beau circuit de sable.

Le thème est chaque année renouvelé : sculptures, difficultés techniques, couleurs, sont imaginées et créées par les animateurs du mondial billes et font l'admiration de tous les spectateurs, supporters ou joueurs. Dans une ambiance à la fois festive et sportive, cette compétition s'adresse à tous, débutants ou confirmés, enfants ou adultes. Durant les deux jours, chacun pourra faire plusieurs parties, venir passer un bon moment et pour les plus acharnés tenter de remporter cette étape qui est qualificative pour la finale française qui se déroulera en août 2013 à Cognac en Charente.

Samedi dès 14h - nocturne samedi soir après le feu d'artifice

Billes et petits coureurs fournis sur place

Les boucles du palais : 2^e édition pour cette course à pied, réalisée en partenariat avec le CAPO ATHLE LIMOGES qui a connu l'an dernier un très vif succès. De nombreux sportifs sont attendus sur un circuit agréablement vallonné. Cette course s'adresse aux enfants et aux adultes.

17h : course enfants 1 km pour les moins de 15 ans, 5 km pour les cadets

17h30 : course adultes 10 km / marche 5 km

18h30 : remise récompenses + pot de l'amitié. Engagement 5 € - gratuit jusqu'à 15 ans - inscriptions mairie du Palais ou sur place.

Samedi 1^{er} septembre départ devant la mairie.

L'association Bouge ta ville : l'association participe cette année à la fête. Durant les deux journées, de nombreuses animations sont proposées

Sous chapiteau : vous pourrez participer gratuitement aux ateliers découvertes Street Ball (dances avec un ballon de basket), Conseil en Beauté Relooking, Informatique (rudiments, installations, pannes...), écriture musicale (pour chanter et composer), atelier Hip-hop, atelier Bolivie (instruments, danse, initiations japonais, espagnol, anglais...)

Sur scène : les Battles, compétition de danses entre jeunes. Le finaliste fera la 1^{re} partie du concert le soir. Les inscriptions sont gratuites.

En soirée : Concert en plein air avec le GROUPE COINCIDENCE et SOIREE DISCO avec D.J.

Samedi et dimanche de 14h à 18h30 - concert de 19h30 à 21h30 - soirée disco après le feu d'artifice

Chorale du Palais : l'ensemble vocal du Palais nous invite une nouvelle fois à passer une excellente soirée musicale. Dirigée par Corinne ROUHAUT, professeur au CIMD (Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse - ex SIEMD), la chorale présentera comme à son habitude un répertoire complet et très varié. C'est toujours avec un très grand plaisir que les choristes partagent cet agréable moment avec les Palaisiens.

Samedi soir 20h30 à l'église - concert gratuit



Spectacle pyrotechnique : le piano se mêle cette année à la mise en scène, dans toutes ses déclinaisons : jazz, classique, moderne, musiques de films... Un festival de lumière et de feux, des tableaux inédits accompagnés des plus belles mélodies.

dimanche

Le match de foot

Le traditionnel match vétérans Panazol / Le Palais aura lieu au stade pour un moment sportif et amical

Dimanche 2 septembre à 10h

Le mondial billes : poursuite du jeu et de la compétition pour les qualifications aux quarts de finale vers 16h et la finale vers 18h / dimanche dès 14h

Le Western en Revue : le spectacle très attendu du dimanche après-midi est cette année sur le thème du western.

Danseuses de saloon, Indiennes et cow-girls de charme, joyeuses mexicaines, les danseuses de la Compagnie Les Allumettes nous entraînent à la CONQUETE DE L'OUEST. Les chorégraphies s'enchaînent à un rythme soutenu sur des musiques venues du fin fond de l'Amérique. Un exaltant voyage dansant et musical sur les traces des chercheurs d'or dans les grands espaces américains.

Dimanche 2 - dès 15h - spectacle gratuit

La fête foraine : les traditionnels manèges pour petits et grands sont présents pendant les deux jours.

Un compte administratif 2011 satisfaisant, un budget primitif 2012 contraint, un budget supplémentaire 2012 répondant aux besoins de la collectivité

Dans un contexte de recherches d'économies face à la dégradation des finances publiques, nous devons assurer notre stabilité budgétaire pour 2012 et les années suivantes afin de maintenir un niveau de service public de qualité répondant aux attentes de la population.

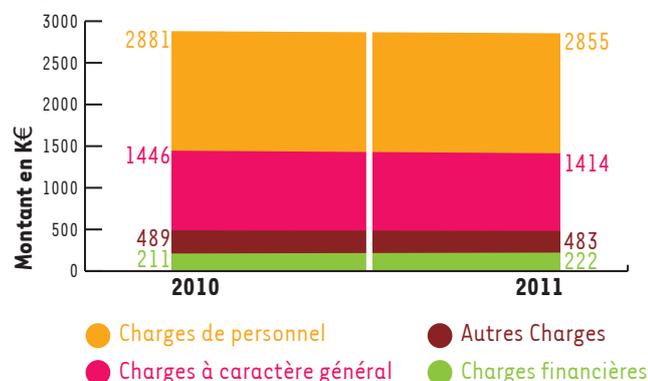
De bons résultats de clôture pour l'année 2011 :

COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – BUDGET COMMUNAL :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2011	5 382 766.32
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2011	7 086 459.39
EXCEDENT DE CLOTURE CUMULE	1 703 693.07
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2011	1 741 975.61
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2011	1 292 506.44
DEFICIT DE CLOTURE CUMULE	449 469.17

L'ensemble des charges de fonctionnement a **diminué de 0.34%** en moyenne sur la période 2008-2011. Entre 2010 et 2011, les charges de personnel **ont diminué de 0.92%**. Entre 2010 et 2011, les charges à caractère général **ont diminué de 2.27%**.

Évolution de la structuration des dépenses de fonctionnement



Tout en poursuivant les efforts de rigueur de la gestion communale et en maintenant un service public de qualité, les dépenses de fonctionnement proposées au budget 2012 s'attachent, dans la logique des années précédentes, à poursuivre l'effort de maîtrise des dépenses afin de disposer d'un niveau raisonnable d'épargne brute.

Le budget de la collectivité comprend :

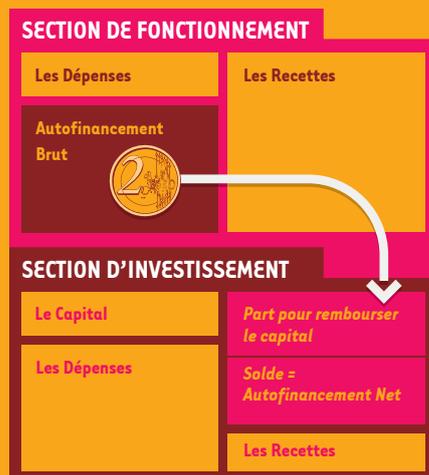
- Le budget primitif voté en mars correspondant aux dépenses et aux recettes 2012 tant en fonctionnement qu'en investissement.
- Le budget supplémentaire voté en mai, qui ajoute au budget primitif, les excédents, déficits et restes à réaliser des exercices antérieurs.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE (voté en mai 2012)

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
B U D G E T PRIMITIF 2012	Dépenses	5 809 369.00 €	1 360 780.00 €
	Recettes	5 809 369.00 €	1 360 780.00 €
RESTES À RÉALISER 2011	Dépenses	0.00 €	214 917.97 €
	Recettes	0.00 €	176 907.69 €
Reports des excédents et déficits antérieurs	Dépenses	1 216 213.62 €	1 665 682.79 €
	Recettes	1 216 213.62 €	1 703 693.07 €
Total du budget 2012	Dépenses	7 025 582.62 €	3 241 380.76 €
	Recettes	7 025 582.62 €	3 241 380.76 €

L'épargne brute, c'est quoi ?

C'est l'épargne dont on dispose pour rembourser la dette et si possible pour financer seul des investissements ; plus on a d'épargne brute, moins on a recours à l'emprunt et moins les remboursements pèsent sur les charges courantes.

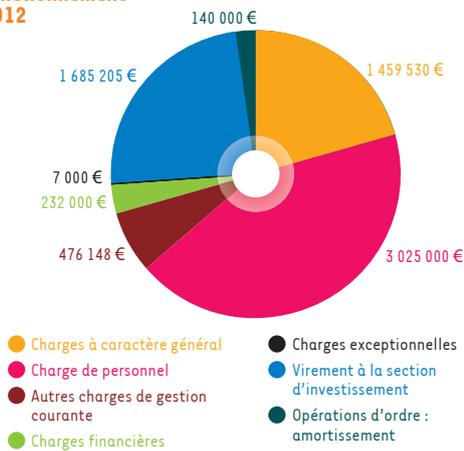


Le budget de fonctionnement 2012 s'équilibre à 7 025 582.62 euros

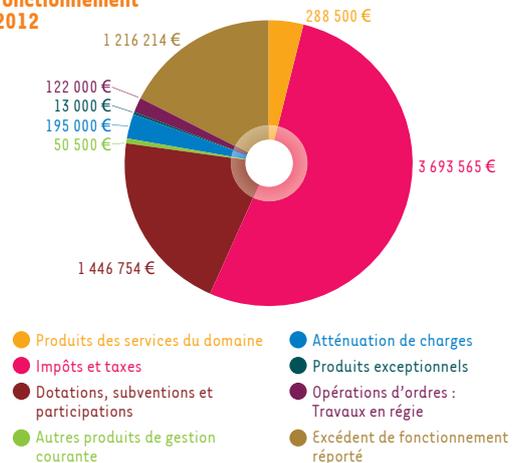
dont 1 216 213.62 euros d'excédent reporté grâce aux bons résultats des 3 dernières années cumulés.

Les charges à caractère général ont été maintenues au niveau de celles de 2011 et ce malgré la hausse des matières premières, des fluides, des denrées alimentaires.

Dépenses de fonctionnement 2012



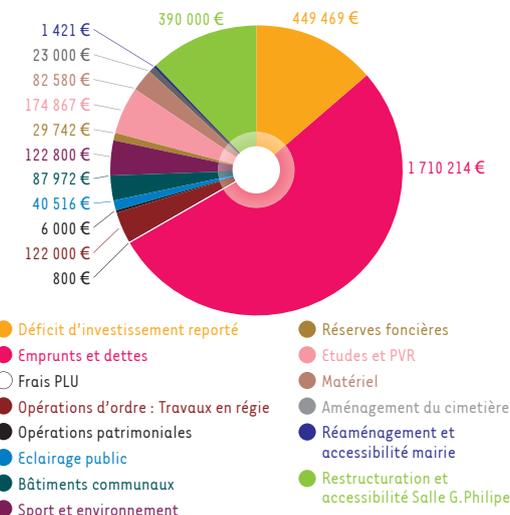
Recettes de fonctionnement 2012



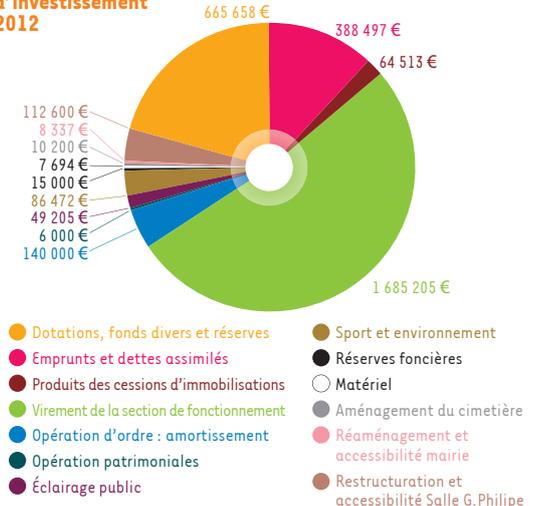
Le budget d'investissement 2012 s'équilibre à 3 241 380.76 euros

dont 1 685 204.62 euros provenant du virement de la section de fonctionnement grâce aux restrictions opérées sur les charges à caractère général.

Dépenses d'investissement 2012



Recettes d'investissement 2012



La salle des fêtes avant le début des travaux

L'investissement 2012 :

L'investissement le plus important pour 2012 sera la mise aux normes de sécurité et l'accessibilité handicapés de notre salle des fêtes pour un coût total de 390 000 €.

Une partie des travaux seront effectués en 2012, la seconde tranche se fera en 2013 afin de ne pas mobiliser la salle pour les nombreuses réservations d'été.

La priorité des travaux pour 2012 est donc l'accès aux personnes handicapées avec la création de deux places de stationnement pour personnes à mobilité réduite devant l'entrée principale ainsi que la mise aux normes des sorties de secours. Elle se complètera l'an prochain par d'autres aménagements à l'intérieur du bâtiment notamment au niveau des différents accès (WC), la modification de la billetterie et le comptoir du bar.

La Base Nautique du Palais-sur-Vienne : Du sport pleine nature dans un environnement exceptionnel

Le Palais-sur-Vienne, le nom de notre commune prend toute sa signification lorsqu'on arrive à la Base nautique. Un site où l'eau et la verdure dominent, un environnement apaisant où la commune, avec l'aide de l'Etat, a décidé depuis 40 ans d'en faire un espace d'activités de pleine nature. Aviron, Canoë Kayak, escalade, VTT, tir à l'arc, orpaillage y sont pratiqués par des jeunes et... des moins jeunes.



C'est en 1973 que la Base nautique a vu le jour avec la création d'une association de gestion paramunicipale pour en assurer la gestion. Puis, en 2009, cette dernière est devenue municipale, comprenant ainsi des agents municipaux.

L'équipe, constituée de 3 éducateurs sportifs diplômés (Jean-Claude Laroche, Didier Dupuy, Frédéric Zat) assure la gestion et l'animation du lundi au vendredi, et ce, toute l'année sauf à Noël. Le week-end, le relais est assuré par les bénévoles des associations de notre commune : l'Aviron Club du Palais (ACP) et le Canoë Kayak Club du Palais, la section compétition du Cercle Nautique de Limoges (Aviron).

La base nautique accueille gratuitement les écoles de notre ville, et tous les groupes qui le souhaitent (accès payant). Les particuliers, grands ou petits, sont aussi les bienvenus. L'accueil des personnes à mobilité réduite est aussi une des fiertés des animateurs de la base Nautique.

Pendant les vacances scolaires, la base nautique organise des stages. Précisons qu'il est possible de faire une activité pleine nature même en hiver. Le canoë kayak est un sport d'hiver, car il est plus dynamique lorsque l'eau est abondante. Seule l'activité "escalade" ne se déroule pas sur place, elle a lieu soit au gymnase Maison Rouge du Lycée Saint Exépury, (avec lequel un partenariat a été mis en place) soit en sortie sur des sites naturels tels que Bussy (à côté d'Eymoutiers) ou au viaduc de Rocherolles.

Les adultes peuvent aussi profiter du tir à l'arc : tous les vendredis après-midi, un cours leur est réservé.

L'orpaillage se pratique à la mi-saison, depuis 2000, il favorise la découverte des minéraux. La Vienne n'étant pas aurifère, nous rajoutons des paillettes d'or, pour le plus grand bonheur de nos chercheurs d'or.

Jean-Claude Laroche, Responsable de la base nautique

« Aujourd'hui, les activités de pleine nature deviennent parfois difficiles à gérer et nous ne sommes pas toujours maîtres de nos activités qui sont parfois conditionnées par 2 choses :

- *Les prévisions météo qui impliquent des annulations des groupes pour cause de pluie.*
- *Les alertes orange de la Préfecture qui peuvent empêcher l'exercice de certaines activités.*

Néanmoins, ce métier reste passionnant, et le site de la Sablière est particulièrement agréable et riche où il fait bon pratiquer tous les sports de pleine nature. »

Pour tout renseignement et inscription :
Base Nautique, 2 avenue F. Mitterand,
87410 Le Palais-sur-Vienne
Tél. 05 55 35 32 77
basenautique.lepalais@orange.fr
www.basenautique-lepalais.fr

Stages d'été à partir de 21,40 euros. Des places sont encore disponibles !

- **Tir à l'arc** : à la base nautique, de 9h30 à 12h, du 9 au 13 juillet et du 6 au 10 août. Pour les 10 à 14 ans.
- **Escalade** : au gymnase de Maison rouge, de 9h30 à 12h, du 23 au 27 juillet et du 20 au 24 août. Pour les 7 à 13 ans.
- **Canoë kayak** : à la base nautique, de 14h30 à 18h, tous les après-midi.

Stages de Toussaint

- **Tir à l'arc** : à la base nautique, de 14h30 à 17h, du 29 octobre au 2 novembre. Pour les 10 à 14 ans.
- **Escalade** : au gymnase de Maison rouge, de 9h30 à 12h, du 29 octobre au 2 novembre. Pour les 7 à 13 ans.
- **Canoë kayak** : à la base nautique, de 14h à 17h30, du 29 octobre au 2 novembre.

Location

- Kayak à partir de 4€/heure,
- Canoë à partir de 6€/heure,
- Aviron à partir de 7€/heure.

Les Chiffres clés

293 M d'euros : Budget principal et budgets annexes cumulés (Assainissement, Transports urbains, Centrale Energie Déchets, Centre de recyclage, Lotissements d'activités économiques)

74,8 M d'euros de dépenses réelles d'équipement

59,5 M€ au budget principal (voirie et aménagement urbain, développement économique, collecte et traitement des OM, eaux pluviales, solidarité, etc.)

9,1 M€ au budget assainissement (stations d'épuration, réseaux)

5,1 M€ au budget transports (bus, trolleybus, aménagements)

1,1 M€ autres budgets (recyclage, centrale énergie déchets)

Dotations financières aux communes membres

28,7 M€: Attribution de compensation

Limoges Métropole, qui perçoit la totalité du nouveau panier fiscal qui s'est substitué à la TP, reverse aux communes l'équivalent de ce qu'elles percevaient à ce titre avant l'intercommunalité, déduction faite de ce que la Communauté d'agglomération conserve pour financer les charges transférées, c'est-à-dire pour assumer les compétences dont elle a désormais la charge. Ce reversement leur garantit une stabilité de ressources.

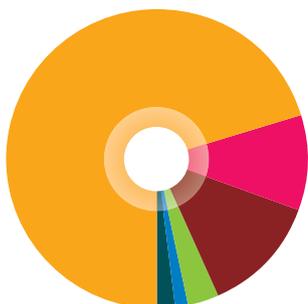
Fiscalité

Pour la 2^e année consécutive, pas d'augmentation pour :

- Le taux moyen de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : **7,30 %**
- Le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises : **26,40 %**
(en dessous de la moyenne des communautés d'agglomération qui se situe à 30 %)
- Le taux de la Taxe d'Habitation : **8,84 %**
- Le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : **3,46 %**
- Légère revalorisation du Versement Transport : **0,98 %** (Le taux de VT est à 0,95 depuis 2004)

Budget Primitif 2012

Budget Principal + Budgets Annexes = 293 223 005 Euros



- Budget principal = 204 366 572 €
- BA Assainissement = 30 500 170 €
- BA Transports Urbains = 37 748 283 €
- BA Centrale Energie Déchets = 10 814 550 €
- BA Centre de Recyclage = 4 688 310 €
- BA Lotissements d'Activités Économiques = 5 344 150 €

TRANSPORTS

Des tarifs stables

Transports en commun urbains :

- Stabilisation du titre unitaire qui reste donc à 1,30 €.
- Stabilisation du titre social qui reste à 6,40 € par mois (demandeurs d'emploi, bénéficiaires de contrats aidés, du RSA n'exerçant aucune activité professionnelle et demandeurs d'asiles domiciliés sur Limoges Métropole).
- Augmentation globale de la grille tarifaire strictement limitée à l'inflation prévisionnelle pour 2012 et à l'augmentation de la TVA qui passe de 5,5 % à 7 %.

Handibus : 7J / 7, toute l'année :

- Création d'un nouveau titre 50 voyages pour 65 € (demande des usagers : une vingtaine d'entre eux utilisent plus de 200 fois par an et pourront ainsi bénéficier de ce tarif préférentiel).

A qui s'adresse ce service ?

Aux personnes dans l'incapacité de prendre le bus sur les lignes régulières (personnes en fauteuil roulant et semi-ambulantes avec perte importante de locomotion).

Comment y adhérer ?

Une inscription est à adresser à la STCL (avec certificat médical et carte d'invalidité) puis est ensuite validée par le comité d'admission de Limoges Métropole.

Comment l'utiliser ?

Réservation (05 55 34 87 21) au plus tôt 2 semaines avant le déplacement, au plus tard 24 heures avant. Le jeudi midi au plus tard pour un déplacement de samedi ou dimanche ; le vendredi après midi pour un déplacement le lundi.

Pour l'année 2011, on dénombre 230 inscrits pour 14 175 courses (soit une hausse de 2,2 % par rapport à l'année précédente).

Transports scolaires spéciaux

Un coût bien en dessous du coût réel :

- Augmentation de 2,50 € par abonnement pour les familles (le coût annuel moyen d'un enfant transporté sur la base d'un aller retour par jour scolaire s'élève à environ 1 000 €.).

Le coût maximal supporté par une famille pour un enfant transporté s'élève à 90 €.



Réception des sportifs

Cette année encore, nos jeunes sportifs palaisiens ont été récompensés pour leurs résultats de la saison 2010/2011. Venu nombreux à la salle des fêtes Gérard Philippe le 23 mars dernier, accompagnés de leurs clubs, Isabelle BRIQUET les a félicités pour leur investissement mais également, au nom de la commune, pour l'image qu'ils véhiculaient à travers leurs résultats sportifs. Chacun s'est vu remettre un cadeau offert par la municipalité avant de partager le verre de l'amitié.

Un nouveau kinésithérapeute au Palais

M. Driss EMSSALEK, domicilié au Palais-sur-Vienne consulte à votre domicile.

Vous pouvez d'ores et déjà le contacter au 06 09 27 83 96

Délices du Palais

À partir du 3 septembre 2012, ouverture 7j/7 de 6h45 à 13h/15h30 à 19h30 du lundi au samedi et de 6h45 à 12h30 les dimanches et jours fériés.

Le Virage

"L'Etrier d'Or" devient "Le Virage", M. et M^{me} BECHADE vous accueillent du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30, restauration uniquement le midi. Bar-Pmu le samedi de 9h00 à 19h00 et le dimanche de 9h30 à 14h00. Tél : 05 55 35 32 02

Ils vous accueilleront également au Snack-Bar de la Sablière, du 1^{er} juillet au 15 septembre, 7j/7, midi et soir (selon météo) et vous y attendent nombreux et nombreuses.



Divagation des chiens

Quelques habitants se sont plaints de la divagation de chiens. Nous pouvons tous témoigner d'un sentiment à l'égard de ces animaux dit de compagnie, qu'il soit de confiance ou défiance.

Cependant, il faut savoir que laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes peut-être l'objet d'une contravention de 2^e classe et réprimé par l'article R622-2 alinéa 1 du code pénal, il en coûte 35€. Un chien en divagation peut-être amené à la "fourrière", au cabinet du vétérinaire, les frais de garde étant dus par le propriétaire. Il est rappelé également aux propriétaires d'animaux que les déjections canines n'ont pas leur place sur les terrains de sports.



Le Recensement militaire

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet www.mon-servicepublic.fr en se créant un espace personnel. Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre 16^e anniversaire et dans les trois mois suivants.

À l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National - 88, rue du Pont Saint Martial - 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 12 69 92

email : csn-lim.sga@defense.gouv.fr
www.defense.gouv.fr (rubrique JDC)

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



Contre les cambriolages ayez le bon réflexe !

- Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.
- Signalez au commissariat de police tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation d'un cambriolage ?
- En cas d'absence durable penser à l'opération "tranquillité vacances"



URBANISME

Hiver 2012, la saison des changements

Dans la continuité et pour l'application des lois Grenelle I et II de l'environnement votées en 2009 et 2010, de nombreuses réformes de l'urbanisme sont entrées en vigueur au début de l'année. Pour certaines, elles concernent tous les citoyens et leurs projets de constructions.

Des facilités pour les extensions

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le seuil au-delà duquel s'impose l'obtention d'un permis de construire a été relevé sous certaines conditions.

En effet, **pour des extensions de bâtiment uniquement et dans les zones urbaines (U) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) exclusivement**, le seuil du permis de construire passe de 20 à 40m², si la totalité de la construction après travaux ne dépasse pas 170m² (seuil de recours à un architecte pour les particuliers). Dans ces cas-là, en dessous de 40m², les projets nécessiteront le dépôt d'une simple déclaration préalable.

Afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier de cet assouplissement, il est d'ailleurs prévu de mettre à jour le Plan Local d'Urbanisme en vigueur et de classer en zones urbaines (U) toutes les zones à urbaniser (AU) qui sont aujourd'hui construites. Ce nouveau zonage du PLU est entré en vigueur fin juin 2012.

Une nouvelle méthode de calcul des surfaces...

Le calcul des surfaces pour vérifier la nécessité du dépôt d'un permis de construire ou d'une simple déclaration préalable a été quant à lui complètement modifié. **La surface de plancher** remplace les notions de Surface Hors Œuvre Nette (SHON) et de Surface Hors Œuvre Brute (SHOB) que vous connaissiez peut-être auparavant. Cette surface de plancher exclut l'épaisseur des murs afin de favoriser les constructions modernes économes en énergie. Elle exclut également toutes les surfaces ouvertes (auvent, balcon, etc.) et les superficies destinées au stationnement.

Afin de ne pas oublier un certain nombre de constructions, notamment celles qui ne sont pas closes, il faut également calculer **l'emprise au sol** des constructions, soit la surface occupée par la construction "vue de dessus".

Il faudra qu'à la fois l'emprise au sol et la surface de plancher soient inférieures à 20 m² (ou 40 m²) pour ne pouvoir déposer qu'une simple déclaration préalable.

Pour résumer ces calculs complexes :

Surface de plancher	Emprise au sol	Déclaration Préalable	Permis de Construire	Exemples
- de 20 m ²	- de 20 m ²	X		Abri de jardin
- de 20 m ²	+ de 20 m ²		X	Hangar ouvert
+ de 20 m ²	+ de 20 m ²		X	Extension d'habitation
+ de 20 m ²	- de 20 m ²		X	Petite construction avec étage

Le seuil est porté à 40 m² pour les extensions de constructions dans les zones U du PLU.

... et une nouvelle fiscalité !

Cette nouvelle surface de plancher sert d'assiette au calcul de la taxe d'aménagement (taxe payée au moment d'une construction ou d'un aménagement).

Cette taxe vient remplacer la Taxe Locale d'Équipement (TLE) perçue par la commune pour réaliser les aménagements rendus nécessaires par les nouvelles constructions.

Au Palais-sur-Vienne, son taux est de 3,5%.

La taxe d'aménagement comporte aussi une part départementale au taux de 2 % qui vient remplacer les deux taxes départementales associées à la TLE, la taxe départementale sur les espaces naturels sensibles et la taxe servant à financer le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE).

Ces différentes réformes n'ont pas modifié les règles applicables à la création des piscines (Déclaration Préalable à partir de 10 m²), aux clôtures (Déclaration Préalable) ou encore aux modifications extérieures des bâtiments comme les changements de menuiseries, les ravalements de façade, etc. (Déclaration Préalable).

Pour tous vos projets et toutes vos questions, le service Aménagement se tient à votre disposition, les lundis matins de 8h30 à 12h, les mardis et jeudis après-midis de 14h à 18h et sur RDV au 05 55 04 34 13 quand vous le souhaitez.



Maison de l'enfant

Le 19 mars 2012, une vingtaine d'enfants (du relais et du lieu d'accueil enfants-parents) ont découvert les merveilles du monde aquatique.

Fin mars, des petits indiens, des princesses et des clowns ont envahi la Maison de l'Enfant.

Une journée festive à l'ÉHPAD

Jeudi 7 Juin, comme chaque année, les résidents et le personnel de la résidence Puy Martin ont partagé un repas convivial. Le menu, concocté par les résidents et le service cuisine a ravi l'ensemble des gourmets avec entre autres, cocktail de fruits frais, gourmandises apéritives, brochettes à la plancha...

Le tout dans une ambiance bord de mer et des danses de toutes sortes au son de l'accordéon de Stéphane Villard.

Une journée de partage et de plaisirs pour les yeux, la bouche, les oreilles et le cœur.



École Jean Giraudoux

• Maternelle

Vendredi 24 février, nous avons fêté carnaval.

Nous nous sommes déguisés en princesses et chevaliers. Nous avons fait le tour de l'étang, puis chanté et lancé des confettis. Puis nous sommes rentrés pour déguster les crêpes et autres pâtisseries préparées par nos parents.



Moulin du Got

Les élèves de Grande section et de CP de l'école Jean Giraudoux ont passé une journée très agréable, au Moulin du Got, le 5 juin. Ils ont visité le moulin à eau, fabriqué des feuilles de papier, imprimé leur prénom "à l'ancienne" et décoré une enluminure. Ils ont également découvert une exposition de livres animés.



École Jean Giraudoux • Primaire

Visite de nos correspondants des Homérides

“Le vendredi 30 mars, nos correspondants de la classe CE1/CE2 de l'école des Homérides de Beaubreuil sont venus passer la journée dans notre école.

Nous avons fait des jeux sur la nature que nous avions préparés. Nous avons commencé ensemble un travail sur les déchets naturels. Ils ont mangé avec nous à la cantine, puis nous sommes sortis dans le bois du chatenet où nous avons cherché et observé des petites bêtes. Nous avons terminé par une séance de Land Art ; chaque groupe devait composer un travail artistique avec des éléments ramassés dans le bois. Nous avons terminé par une chasse aux œufs.

Nous nous sommes retrouvés au Centre Nature La Loutre les 14 et 15 juin pour la dernière rencontre de l'année.”

Les élèves CE1/CE2

Le Carnaval par les CM1

Lors du carnaval de l'école, nous avons continué à travailler sur le patrimoine de notre région, réalisant ainsi des pancartes selon plusieurs thèmes : histoire, géographie, culture, gastronomie, sport



Les élèves des classes de CE2 de l'école Jean Giraudoux participent à un concours organisé par la "Ligue contre le cancer"

La finalité de ce concours a été de présenter aux enfants, d'une manière active, des notions concernant le thème de "L'eau" et susceptibles de leur faire adopter des attitudes favorables à leur santé. Un travail dans différentes disciplines a été réalisé sur ce thème. Jeunes artistes s'initiant à la décoration d'assiettes en porcelaine...



Préparation de l'exposition des CE1

Les élèves de la classe de CE1 de l'école élémentaire Jean Giraudoux préparent une exposition de leurs travaux photos réalisés tout au long de l'année scolaire. Elle a lieu à la bibliothèque municipale du Palais sur Vienne, à partir du mardi 12 mai 2012. Voici quelques images qui seront exposées :

- Le bois du Chatenet à travers les saisons
- L'escalade au gymnase de Maison Rouge
- Le petit déjeuner anglais au restaurant scolaire

Et bien d'autres photographies réalisées par les enfants à admirer...



Nos petits peintres sur vitraux

A Eymoutiers, après la découverte de la Collégiale et de ses vitraux, nous avons réalisé un travail de peinture sur verre.



Les CM1 à la découverte de la Porcelaine

Dans le cadre de notre projet sur le patrimoine du Limousin, nous avons visité l'intérieur du Four des Casseaux puis participé à l'émaillage d'une assiette à l'usine Bernardaud.

école Aristide Briand

Fête des 50 ans, suite et fin

C'était à la rentrée 2010, nous avons fêté les 50 ans de l'école Aristide Briand: Pot de l'amitié, expositions de photos de classe depuis 1960, chants des classes élémentaires des 5 décennies passées, plantation d'un arbre du souvenir dans la cour côté maternelle... Restait à se retrouver autour d'un bon repas avec les familles qui s'investissent auprès de l'école. Et ce fut fait, le 10 février 2012, grâce au prêt d'une salle de la mairie, du dévouement de certains parents (à la sono, à la mise en place de la salle, aux préparatifs...). Nous avons vécu une soirée "potée Limousine déguisée" dans une ambiance chaleureuse et bon enfant...

D'ailleurs, la plupart des participants étaient des enfants (grands ou petits !). Repas, danses, animations et traditionnelle pesée du jambon...

Cette soirée très réussie a également permis d'aider au financement des sorties de fin d'année des classes. Encore merci à tous ! Rendez vous pour les fêtes de fin d'année le 15 et le 22 juin.



Encore une fois un beau séjour chez nos amis Catalans.

Les CM2 des trois écoles du Palais-sur-Vienne sont allés retrouver leurs amis catalans de Sant Joan de les Abadesses, du mercredi 9 au mercredi 16 mai 2012.

Cette année, ce sont 64 petits palaisiens qui étaient du voyage, accompagnés de 11 adultes dont leurs professeurs, des membres du jumelage et des parents bénévoles et leur conseiller pédagogique en musique et culture occitane (chants et danses.)

Neuf enfants étaient accueillis en famille, tous les autres à l'auberge de jeunesse Ruta del Ferro, dans le village. Dès le premier jour, les enfants ont échangé des informations en français et en catalan sur leur école, leurs goûts, leur village, à travers des jeux organisés par les professeurs de l'école de San Joan. Le Maire et les adultes du village jumelé avec le nôtre ont aussi accueilli nos élèves avec des discours officiels et des cadeaux (casquettes rouges pour tout le monde, entrées au musée...), un repas préparé par les anciens, qui étaient très émus d'entendre les petits français leur interpréter un chant en catalan !

Cette semaine chargée en visites de musées, de monastères, de sites naturels exceptionnels et de contacts chaleureux et fréquents avec nos correspondants est passée à toute vitesse. Certains seraient bien restés plus longtemps ! L'an prochain, nous recevrons les élèves catalans, il nous faudra leur organiser un séjour aussi agréable que celui qu'ils nous ont réservé, un défi à relever !



Le jeudi 19 avril une rencontre de judo a eu lieu entre trois classes des écoles du Palais sur Vienne :

le CP-CE1 de J. Ferry (M^{me} Peauderf), le CE2 de J. Giraudoux (M^{me} Roy-Michaletti) et le CE2 d'A. Briand (M. Labrosse). Chaque classe avait fait 6 entraînements avec un professeur de judo (Nicolas Charlot) du club du Palais.

Après des échauffements, les élèves ont fait des combats au sol : les garçons et les filles étaient séparés. Ils étaient regroupés par poule de trois ou quatre combattants. Les points étaient comptés selon le temps d'immobilisation.



école Jules Ferry Nettoyage des bords de Vienne avec les élèves de la classe CM1/CM2



Accueil de Loisirs L'EHPAD en Fleurs

Comme tous les ans les enfants de l'accueil de loisirs participent aux fleurissements de l'EHPAD pour le plaisir de tous !



Pas de place pour l'ennui !

Pour Pâques les enfants sont allés à la rencontre du pâtissier boulanger du Palais à qui ils ont offerts de magnifiques dessins de poules et d'œufs de toutes sortes.



Les enfants ont pu profiter des différentes activités de la base nautique toute l'année scolaire.



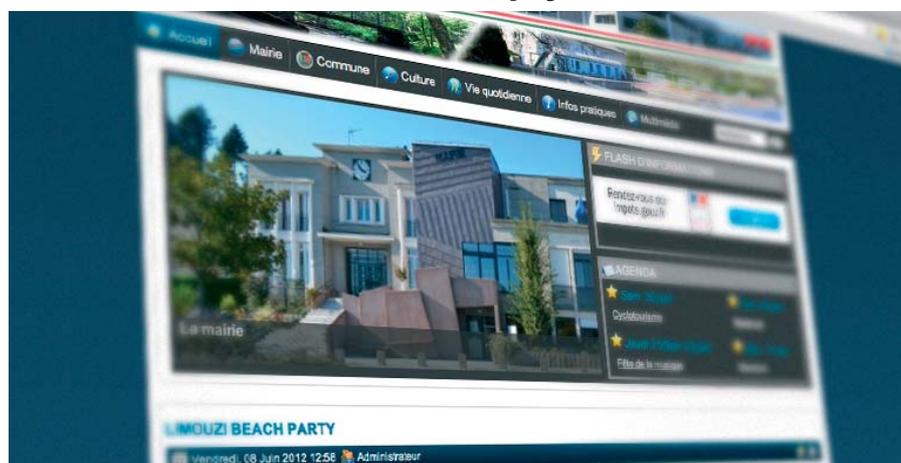
Un nouveau site internet pour notre mairie : www.lepalaisurviennne.fr

Le nouveau site Internet de la commune du Palais-sur-Vienne vise à être plus simple à utiliser, plus convivial avec une navigation améliorée et une mise à jour régulière.

Nous avons souhaité une actualisation de ce site Internet en termes d'image et de fonctionnalités afin d'acquérir plus de souplesse d'utilisation et une grande richesse de contenu, qu'il soit adapté aux besoins de chacun.

Ainsi, sur cet espace qui vous est entièrement consacré, vous trouvez toute l'actualité de la commune, des informations pratiques, des téléchargements (bulletin municipal, plan local d'urbanisme...), des visites virtuelles de nos bâtiments, l'annuaire des commerçants et le calendrier des manifestations.

Ce site, conçu en interne, va évoluer et s'étoffer progressivement.



Stage "Créer son jeu Vidéo"

6 enfants de l'accueil de loisirs ont découvert pendant 10 séances d'1h30 le logiciel Kodu qui permet de concevoir un jeu vidéo. Au cours des premières séances, les enfants ont appris à :

- découvrir et naviguer dans le monde de Kodu,
- créer un monde (faire des reliefs, des lacs, des volcans, etc...),
- insérer des objets,
- découvrir la programmation et le langage associé,
- programmer les objets.

Une fois ces notions acquises, ils ont pu concevoir leur monde en toute liberté. Leurs réalisations sont visibles sur le site Internet de la Mairie www.lepalaisurviennne.fr.

Reprise des ateliers informatiques.

L'atelier multimédia a organisé des ateliers de découverte à l'informatique de mars à mai. L'objectif est de familiariser les stagiaires avec les utilisations principales d'un ordinateur. Ces temps d'apprentissage s'adressent avant tout aux personnes qui viennent de s'équiper et découvrent l'informatique ou celles qui ne se sentent pas à l'aise avec cet outil.

Les thèmes proposés sont :

- savoir utiliser son ordinateur
- découvrir Internet (naviguer, communiquer, créer un site...)
- découvrir la photo numérique

Les stagiaires se voient désormais remettre un guide à la fin de l'atelier qui récapitule les points principaux de la séance. Les cours reprendront courant septembre avec de nouveaux contenus.



LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Donnez vos vêtements aux Secours Populaire Français

Le Secours Populaire Français, rappelle que les bénévoles de l'antenne du Palais-sur-Vienne assurent la collecte des dons de vêtements et autres textiles en bon état lors de chaque permanence organisée le mercredi de 10h00 à 12h00 et le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h au local situé pavillon Jean Rostand, rue Jules Ferry, à côté de la mairie).

Les vêtements ainsi collectés alimentent en priorité les multiples vestiaires solidaires de l'association.

Les actions du Secours Populaire existent grâce à votre générosité.

Vous pouvez également déposer vos vêtements et textiles au siège de la fédération à Limoges toute la semaine du lundi au samedi.

Secours Populaire Français - Fédération de la Haute-Vienne
6 rue Fulton - 87280 LIMOGES - 05 55 04 20 00 - www.spf87.org

Atelier Théâtre

L'Atelier Théâtre s'est retrouvé autour d'un goûter mercredi 20 juin à la salle Signoret pour la fin de l'année scolaire qui a permis de faire un bilan positif et de reconduire l'atelier pour le mois d'octobre avec de nouveau horaire et dans l'attente de nouveaux participants.

Les horaires pour le groupe des 6 à 8 ans de 10h30 à 11h45 / des 9 à 12 ans, de 14h à 15h30 / des + 12 ans, de 16h à 17h30

Une réunion aura lieu le 3 octobre à 16h à la salle Paul Gauguin



Voirie

Point à temps

Le programme voirie nécessite toujours des priorités d'entretien selon les dégâts occasionnés par les hivers plus ou moins rigoureux. Mandatés par la Direction des Infrastructures Routières de Limoges Métropole, l'entreprise EUROVIA a récemment procédé sur différents secteurs de la commune à des opérations ponctuelles de réparation de chaussée afin d'entretenir son réseau routier qui a suivi de fortes détériorations dues à la période hivernale. Ainsi les travaux de point à temps qui consistent essentiellement à combler les trous et fissures de la voirie en appliquant une colle recouverte de gravillons ont permis de sécuriser le réseau.

Contrairement à des opérations spécifiques de réfection ne concernant que des lieux précis, les opérations de points à temps permettent de traiter et de maintenir en bon état, l'ensemble de la voirie communale. Ces travaux importants garants de la sécurité routière sont reconduits chaque année.



Des bornes textiles pour réduire les déchets ménagers

Limoges Métropole a mis en place une filière de collecte de tri et de valorisation des déchets textiles sur son territoire. Des bornes de récupérations ont été installées sur la commune.

Vêtements, chaussures, linges de maison et maroquinerie abîmés mais non souillés peuvent être déposés dans des sacs fermés pour être recyclés au réemployés.

Seuls 7% non exploitables sont des refus qui retournent en incinération.

Les points d'apports volontaires se trouvent sur notre commune :

- rue du Chatenet (Parking à côté d'Intermarché)
- place André Brun (à proximité des colonnes à verres)
- avenue Aristide Briand (à proximité des colonnes à verres).

Les prestations de collectes et de tri sont réalisées par le groupement Aproval, SITA et la boîte à papiers.

Les bornes de récupérations des textiles ont été installées sur la commune par Limoges Métropole.



Petit rappel

Il est constaté en dehors de périodes de collectes des bacs (ordures ménagères et déchets recyclables), la présence de ces derniers sur les trottoirs en bordure de la voie publique.

Ils sont en très grand nombre et laissés de manière permanente. Ils engendrent des problèmes d'hygiène et de sécurité.

Il est bon et nécessaire de rappeler à chaque usager les règles de bonne conduite et de civisme qui incombent à chacun :

- faire le tri des déchets tout en respectant la couleur des bacs,
- ne pas surcharger les conteneurs en poids et volume,
- sortir les bacs seulement la veille des jours de collecte et une fois collectés les rentrer dès que possible afin d'éviter l'encombrement des trottoirs et faciliter ainsi le cheminement des personnes à mobilité réduite,
- faciliter l'intervention du camion benne de collecte.

En cas d'accident provoqué par un bac sur la voie publique en dehors d'un jour de collecte, la responsabilité de l'usager peut être engagée.

Alors un petit effort de la part de chacun !

Chariot élévateur

Un chariot élévateur a été acquis au mois de juin par la collectivité afin d'aider les services municipaux dans la manutention notamment pour l'organisation des manifestations communales ou associatives



FNACA :

La composition du bureau

Président d'honneur : *Madame Isabelle Briquet, Maire du Palais sur Vienne, Vice Présidente du Conseil Général.*

Président : *Mathieu Mousnier*

Vices Présidents : *Christian Gourinchas, Robert Just, Marcel Lafond*

Secrétaire : *J-C Chambraud.* Adjoint : *J-P Dupuy*

Trésorier : *M Tétard.* Adjoint : *R Bayrand, R Grandveau*

Responsable Cartes : *J Prunier.*

Adjoint : *M Brun*

Responsable Juridique et Social :

P Théliou. Adjoint : *J M Pénichou.*

Membres : *A Bellezane, J-C Bridou, M Brun, J-C Chambraud, A Faucher, R Just, M Tétard.*

Responsable Veuves : *Rosette Chapuzet*

Responsable Gage : *A Faucher.*

Adjoint : *M Brunie*

Responsables Revendicatif : *M Brun,*

C Gourinchas, C Mery, M Mousnier

Responsable Journal : *J-P Dupuy.*

Adjoint : *H Boutet, J-C Chambraud*

Porte Drapeau : *A Faucher.* Adjoint : *H Boutet, J-C Bridou, H Pacaille*

Commission Fêtes, Loisirs et Voyages :

Responsable intendance : *R Bayrand.*

Adjoint : *J-C Bridou, M Brunie.*

Responsable Fêtes et Loisirs : *A Ribierre.*

Adjoint : *C Bellangeon.* Membres :

H Boutet, J-P Dupuy, P Giraudet,

B Mérot, C Mery.

Responsable Voyages : *R Just.* Adjoint : *J C Chambraud, P Théliou.*

Vérificateurs aux Comptes : *M Brunie,*

J-P Dupuy, J-M Pénichou.

Membre : *G Doubéret*

Notez nos nouvelles manifestations :

- Voyage dans le Finistère du 2 au 9 juin,
- Traditionnelle grillade au Gravier, Le 20 juin,
- Voyage "Truffadou" à Rocamadour le 19 septembre,
- Exposition FNACA pour le 50^e anniversaire de la fin de guerre d'Algérie,
- du 1^{er} au 7 octobre salle Simone Signoret,
- Repas dansant le dimanche 4 novembre.

APRB : Beauvais a tenu son assemblée générale le 23 mars 2012 en présence de M^{me} le Maire Isabelle Briquet et de M. Yves Puharé 1^{er} Adjoint.

Au bilan des activités passées :

- Voyage en Pays de Loire sur deux jours, avec présentation du Cadre Noir de Saumur, visite des jardins de Villandry, visite souterraine de Pierre et Lumières, découverte du musée du compagnonnage à Tour et des caves de Vouvray
- Fête de la musique par une bonne météo, assistance nombreuse, avec les groupes amateurs pop rock, ainsi que le groupe musette de Marc Germannaud qui est la base de cette manifestation.
- Fête de la batteuse dans l'enceinte de l'école Jules Ferry, marché et artisanat avec exposition de Solex, un grand merci à Nicolas Villar et Marc Germannaud pour leur implication. Le repas de midi a réuni 130 convives au son de l'accordéon
- Le traditionnel concours de pétanque sur le nouveau terrain de la Sablière
- Le repas de l'association le 1^{er} Octobre, merci Jean Pierre Devaud
- La venue du Père Noël pour nos enfants avec le repas à midi
- La soirée avec le traditionnel repas de mardi Gras

Compte rendu financier

- La trésorière Madeleine Trépy dresse le bilan financier de l'année écoulée. Les comptes sont au vert grâce à tous, organisateurs et participants.



Activités prévues pour 2012

- Voyage, découverte du Tarn sur deux jours
- Fête de la musique pour l'arrivée de l'été, le 21 juin, sous la houlette de Marc
- Fête de la batteuse ; suite à la faible participation du public, lors de la dernière édition, une longue discussion a eu lieu afin de voir la direction à prendre pour la poursuite de cette manifestation.
- Concours de pétanque à la Sablière comme tous les ans.
- Repas de l'association, Père Noël et repas de mardi gras

Après les questions diverses il est procédé à la réélection du conseil d'administration et à la constitution du bureau :

Président : Michel TERRADE

Trésorière : Madeleine TREPY

Trésorier adjoint : Maurice TOUMIEUX

Secrétaire : Daniel PEYMIRAT

Secrétaire adjoint : Bernard CHATARD

La soirée s'achève par un pot de l'amitié offert par l'association.

La Chorale du Palais : en chœur avec les Basques

Pour la fête locale, le samedi 1^{er} septembre 2012 au soir, la Chorale du Palais chantera avec la chorale basque Boga Boga de Bidart (40 choristes) à l'église. Ce chœur a choisi de porter le nom d'un chant de marin qui illustre le passé de la commune. Son activité artistique s'inscrit pleinement dans le tissu culturel et social communal et produit de nombreux concerts pendant la saison touristique.

Nous sommes heureux de pouvoir accueillir nos amis basques et de donner aux Palaisiens l'occasion d'apprécier leurs chants et leurs voix.

Nous comptons sur votre présence nombreuse pour les recevoir chaleureusement.

Amicale Laïque du Palais • Section Judo-Ju Jitsu

La section judo de l'amicale laïque se porte bien, tant sur le plan sportif que sur celui de ses actions. Les résultats obtenus tout au long de cette saison sont très satisfaisants. Nos judokas ont participé à différents tournois et championnats fédéraux.

Chez les cadettes, Marine Huguet a été sélectionnée aux championnats de France à Paris, dans la mythique salle Pierre de Coubertin, que les aficionados du judo connaissent bien. Elle n'y a passé qu'un tour, mais elle a engrangé de l'expérience pour l'année prochaine.

Les plus jeunes nous ont bien représentés aussi dans le cadre des animations départementales et des tournois interclubs. Les trois benjamins du club Laurine Vilaça, Ryanne Zemani et Zoé Labrosse sont d'ailleurs qualifiés pour le critérium régional de Limoges. Le 19 février dernier l'équipe poussin-benjamin, renforcée par des éléments de Bois-seuil a aussi très bien défendu les couleurs de notre ville lors du tournoi par équipes organisé par la section. Ils ont été classés 7^e de ce tournoi régional poussins-benjamins qui avait rassemblé 16 équipes de 12 combattants.

Lors de la phase finale du circuit départemental à Chéops, l'équipe des poussins a terminé 7^e également sur 25 équipes engagées au début de la saison. Les différents stages de Noël et Pâques encadrés par Nico-

las et Thomas Charlot, et Arnaud Montaud ont donc été bénéfiques à tous nos judokas. Les adultes ne sont pas en reste puisque l'on note la présence régulière d'une douzaine de participants et participantes au cours de ju jitsu du jeudi où l'on apprend les techniques de base de self-défense.

Rappelons nos interventions dans les trois écoles de la commune. Le professeur du club, Nicolas Charlot, a mené dans trois classes six séances d'initiation et d'approche du judo. Les élèves des classes de M^{me} Roy-Michaletti, M^{me} Peaudecerf et M. Labrosse se sont ensuite retrouvés pour une rencontre amicale mais néanmoins sportive au gymnase P. Marcheissoux 19 avril dernier.

La fin de la saison sera marquée par la remise des nouvelles ceintures le 17 juin et la traditionnelle sortie de la section judo le week-end suivant.

La reprise des cours pour la saison prochaine (il faut déjà en parler !) se fera sans doute à partir du lundi 10 septembre.

Les horaires des cours sont les suivants :

- les petits le lundi de 17H15 à 18H15,
- les moyens le lundi de 18H15 à 19H15 et le jeudi de 17H30 à 18H30,
- les grands le lundi de 19H15 à 20H30 et le jeudi de 18H30 à 20H00.

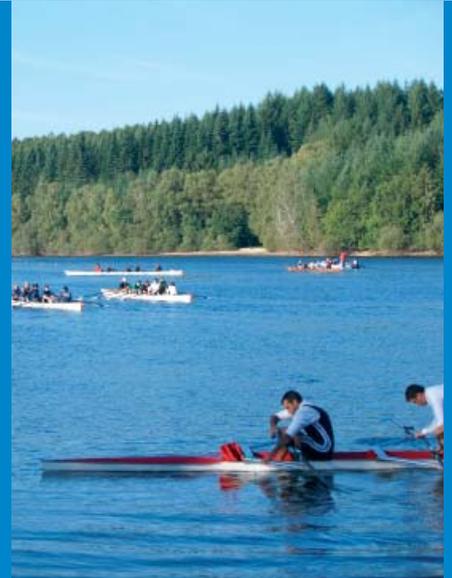
Pour plus d'informations sur le Judo ou le Ju-jitsu : 05 55 35 59 69 ou 06 82 08 55 96 ou notre site internet : amicale-laïque-le-palais.fr

Cyclo Club Palaisien

Pour sa troisième année d'existence, le Cyclo Club Palaisien fort de ses 41 licenciés, a participé en cette nouvelle saison 2012 à de nombreuses cyclotouristes organisées par les clubs voisins. Le 08/05/2012, les couleurs palaisiennes ont été portées sur toutes les routes départementales, entre autres à Panazol, Flavignac, Bessines, Limoges Legrand, Bellac, Berneuil, St Priest-sous-Aixe, Coussac Bonneval, Gorre, Isle (où le club a remporté le challenge du nombre).... Du 17 au 20 mai, 14 licenciés du club et leur épouse ont effectué un séjour cyclo-touristique en Loire Atlantique à Batz-sur-Mer. Merci au club cycliste de Batz-sur-Mer pour leur accueil.



Si vous voulez pratiquer le cyclotourisme dans une ambiance conviviale et dans la bonne humeur, rejoignez-nous. Contacts : Guy Nadeau (06 07 65 16 79 - guy-nadeau@orange.fr) Marc Germannaud (06 15 21 84. 26 - marc.germannaud@orange.fr) Jean-Claude Foussette (06 32 93 10 83 - jc.foussette@wanadoo.fr). Informations complémentaires sur le site Internet : cycloclubpalaisien.clubeo.com

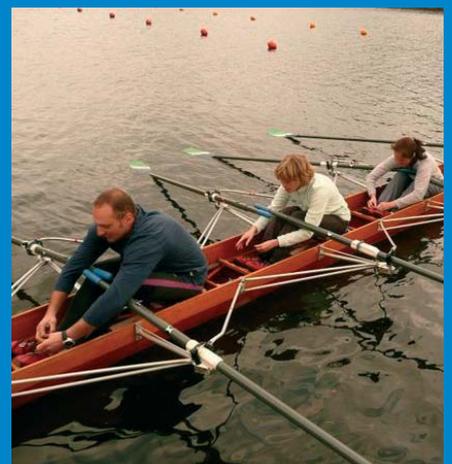


4^e édition de La Boucle de Vassivière

La météo de cet hiver et du début de printemps n'a pas favorisé les sports nautiques, mais les licenciés de l'ACP ne se sont pas découragés pour autant, continuant leur entraînement en salle sur ergomètre lorsque les sorties sur l'eau n'étaient pas possibles. Avec l'arrivée des beaux jours, le sourire est revenu et les bateaux ont retrouvé le chemin des pontons. Les rameurs de l'ACP, par ailleurs bénévoles sur la 4^e édition de la BOUCLE DE VASSIVIERE, rando inscrite au catalogue RANDON'AVIRON EDF et organisée par la Ligue Aviron Limousin sur le lac, se préparent à accueillir une centaine de rameurs venus de toute la France les 15 et 16 septembre prochain.

L'ACP et les membres de la Ligue remercient au passage notre commune de son soutien à la randonnée pour la 4^e année consécutive.

Retrouvez l'info du club sur www.acp87.e-monsite.com, et le samedi après-midi et le dimanche matin à la base nautique. (Tél. 05 55 35 33 62 Michel Tkaczuk)



Gym Bonne Forme Palaisienne : toujours active

Ludique et dans une ambiance conviviale, les animations se sont déroulées comme de coutume : l'assemblée générale suivie d'un lunch, les traditionnelles galettes des rois où chaque adhérent a participé en contribuant à apporter pâtisseries et boissons. Le 15 mai, une marche était proposée avec 2 parcours différents, suivie d'un repas copieux à Blond dans une ambiance festive et musicale.



L'ACTIVITE PHYSIQUE ! C'est ce que vous propose cette association affiliée à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire qui dispense deux séances hebdomadaires de gymnastique à un public assidu et volontaire.

La cotisation annuelle pour un adhérent est de 81 €. Les cours se déroulent les lundis de 14h à 15h et les mercredis 14h15 à 15h15 salle Gérard Philippe (derrière la Mairie).

Deux animatrices diplômées vous attendent, sur fond musical, les exercices proposés permettent à toutes les parties du corps de travailler, avec au besoin des accessoires fournis. L'esprit de compétition est totalement absent, chacun faisant les exercices selon ses possibilités et forme du moment, ambiance conviviale et humour parfois n'empêchent pas de travailler avec sérieux.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous présenter aux heures des séances, 2 séances vous sont offertes afin de vous faire une idée.

Renseignements au 05 55 04 14 81 ou à gymbfp@yahoo.fr

LES CHIENS GUIDE D'AVEUGLES

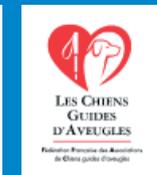
Journées portes ouvertes

à l'Ecole du Limousin
105 rue du Cavou à LANDOUGE
le dimanche 30 septembre 2012
de 14h à 18h.

Tél. 05 55 01 42 28

limoges@chiensguides.fr

www.chiensguides.fr



L'Atelier Palaisien a présenté ses oeuvres du 2 au 18 avril "Aux 1001 couleurs" à Limoges

L'association présidée par Alain Dexet, créée il y a une trentaine d'années prend de plus en plus d'ampleur : plus de 30 adhérents la composent actuellement et se retrouvent désormais tous les mercredis de 15 h à 20 h, Salle André Dexet, afin de partager leur passion pour la peinture.

Chacun apporte sa pierre à l'édifice. Comme aime le souligner Alain Dexet "ici rien n'est imposé, pas de cours, les débutants ou confirmés viennent avec un projet et les échanges se font entre peintres".

Environ 16 adhérents ont exposé une centaine de toiles pendant 15 jours "Aux 1001 couleurs" à Limoges et les visiteurs furent nombreux. Quelques ventes "coup de coeur" ont été réalisées mais l'essentiel reste que les oeuvres sortent de l'atelier et se fassent admirer. Un vernissage a eu lieu le 6 avril en présence d'une centaine de personnes. Les annotations sur le livre d'or ont été unanimes sur la qualité de l'exposition.



La fête locale du Palais-sur-Vienne

29^e Salon des artistes palaisiens du 25 août au 2 septembre 2012

A l'occasion de la fête locale du Palais, la commune offre la possibilité aux artistes palaisiens d'exposer leurs oeuvres (toutes techniques confondues) pendant une semaine.

Cette année l'exposition aura lieu du samedi 25 Août au Dimanche 2 Septembre à la salle des fêtes Gérard Philippe avec la participation de deux invités d'honneur.

Avis aux artistes palaisiens

Si vous êtes peintre, dessinateur, sculpteur, photographe ou tout autre créateur d'art, débutants ou confirmés, et si vous habitez le Palais, alors venez exposer gratuitement avec nous. N'hésitez pas, soyez nombreux à nous rejoindre, en vous faisant connaître auprès de la mairie avant le 20 juillet 2012 : Alain Dexet 05 55 35 38 74



Société d'Encouragement aux Collections

Notre exposition organisée en février dernier a sérieusement été perturbée par la neige. Nous avons persévéré en organisant les 2 et 3 juin une autre exposition "Lemouz'Image", à laquelle nous avons associé les écoles.

Animer, faire connaître et partager est notre volonté de collectionneurs.

Notre prochaine manifestation, bien connue de tous, notre traditionnel vide grenier, aura lieu le 21 octobre.

Prenez date !





La fête des voisins

La rue Berthelot était animée ce vendredi 1^{er} juin. Des barrières, installées par les équipes municipales assuraient la sécurité de tous et un buffet était dressé.

Les habitants du quartier CGEP s'étaient donnés rendez-vous pour la fête des voisins.

Les règles du jeu étaient simples : suite à une invitation à se réunir, distribuée dans toutes les boîtes à lettres du quartier, il suffisait à tout un chacun d'apporter un plat de son choix ainsi qu'une boisson...

Petits et grands, toutes les générations étaient réunies, dans la bonne humeur et partageaient ensemble le verre de l'amitié.

Belle occasion pour se rencontrer et faire connaissance. Astuces de jardinage, conseils de cuisine mais aussi la vie du quartier... Ces moments d'échange, le temps d'une soirée, ont permis aux plus jeunes de s'intégrer dans la vie d'un quartier en pleine évolution mais aussi aux plus anciens d'aller à leur rencontre, chose moins facile dans la vie quotidienne.

Orchestrée par deux voisines, cette fête a réuni une vingtaine de familles et le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain.



L'amicale des résidents du Pas de la Mule est allée au cirque !

Oui, mais pas n'importe quel cirque... Pour sa première activité 2012, l'Amicale a découvert le cirque miniature VALDI à la Souterraine.

"Le cirque Valdi est en effet la plus grande maquette animée du monde. Réalisée à l'échelle d'un dixième, elle s'étend sur plus de trois cents mètres carrés et recrée de manière saisissante chaque aspect, chaque scène de la vie d'un cirque itinérant, hommes et animaux compris"

Enfants, petits-enfants ont admiré avec des yeux émerveillés la grande parade, et les adultes – de grands enfants – ont été stupéfaits par le travail minutieux réalisé par le concepteur du cirque : un chef d'œuvre de toute sa vie et qui évolue toujours. Le temps clément a permis à tous de prendre une collation à l'étang du Cheix.

Rendez-vous en septembre pour le voyage en Bourgogne.

Plus d'images et d'informations sur www.pasdelamule.fr

Bouge Ta Ville

L'association Bouge ta Ville vise à promouvoir les échanges entre générations au travers d'animations artistiques ou spectacles. Il s'agit d'utiliser la créativité artistique comme moyen d'intégration et de participation à la vie sociale en proposant des ateliers divers :

- informatique
- beauté relooking conseil
- capoeira
- bolivien (musique, chant, initiation japonais, espagnole, anglais)
- forum discussion, groupe de parole (en direct sur open radio Fm)
- street-ball
- l'école d'hier et d'aujourd'hui (en partenariat avec la maison de retraite du Palais sur Vienne et l'école Jean Giraudoux)

Groupe PS et apparentés

Nous venons de sortir d'une période électorale importante au cours de laquelle les français ont choisi, en portant François Hollande à la présidence de la République, et en lui donnant une large majorité parlementaire, une politique de justice, de vérité, et d'égalité.

Nous avons conscience que rien ne se sera facile pour la nouvelle majorité qui a le devoir de réussir pour le pays tout entier.

Dans l'attente d'un nouvel acte de décentralisation, les collectivités locales jouent pleinement leur rôle malgré les difficultés.

Les élus sont élus pour décider, faire des choix déterminant pour assurer la pérennité des services ou répondre aux besoins de la population aujourd'hui et demain.

Certaines décisions sont plus difficiles à prendre que d'autres notamment lorsqu'elles touchent la fiscalité et ont une répercussion directe sur les ménages, qui se passeraient bien de toute nouvelle hausse en ces temps de crise économique.

Bien sûr, on peut toujours se dire que l'on peut faire autrement...et puis demain sera un autre jour ! A ceci près que demain, nous devons le préparer aujourd'hui, cette responsabilité incombe aux élus – à tous les élus.

Au Palais, malgré la situation difficile depuis une dizaine d'années, à la suite de la perte de la moitié de nos ressources de taxe professionnelle, le recours à la fiscalité a toujours été le dernier levier utilisé, ainsi qu'en atteste le dernier rapport de la Cour des Comptes. Bien d'autres mesures ont été mises en place pour maintenir l'équilibre budgétaire :

- Réduction des dépenses
- Restructuration des services
- Etalement des investissements
- Recherche systématique de tous les concours financiers possibles.

Lors du vote du budget 2012, l'unanimité pourtant affirmée sur le site du « Groupe le Palais Autrement » est loin d'avoir existé.

La majorité des élus du groupe d'opposition municipale, consciente de la réalité communale, soucieuse de s'inscrire dans une démarche constructive et responsable n'a pas suivi son leader, qui, une fois de plus, a choisi l'outrance des propos faute d'arguments.

Mais l'on voit que par la suite, face aux faits, les excès verbaux s'amenuisent jusqu'à approuver sans réserve le budget supplémentaire de la collectivité qui pourtant reprend la totalité du budget primitif auquel s'ajoutent les résultats et reports de l'année précédente.

C'est là tout l'art de ne pas assumer les décisions - surtout lorsqu'elles sont difficiles et touchent à la fiscalité locale- mais d'en apprécier les résultats !

Le Groupe Socialiste rappelle que les débats du Conseil Municipal sont publics et que leurs comptes rendus peuvent bien évidemment être consultés.

Des élus à votre disposition : Isabelle BRIQUET, Yves PUHARRE, Christine DESMAÏSONS, Patrick DOBBELS, Saïd FETTAHI, Corinne JUST, Eliane PHILIPPON, Mariana DUMITRU, Christophe LABROSSE, Martial BRUNIE, Marie-Annick ATTAL, Jean-Claude MEISSNER, Philippe ARRONDEAU, Chantal FRUGIER, Zineb BOULAHDJILÉT.

Groupe PC/ADS

(Denis LIMOUSIN, Nadine PECHUZAL, Paule PEYRAT, Guy NADEAU, Annie BONNET, Joëlle BAZALGUES, Alain BAISEZ, Laurent COLONNA)

“LA MOBILISATION RESTE A L'ORDRE DU JOUR”

Le résultat des élections présidentielles a traduit un désaveu profond du Président candidat Sarkozy dont le bilan affichait une France défigurée à l'image de notre modèle social, issu du Conseil national de la Résistance, particulièrement abimé.

Tout au long de son quinquennat, en banalisant les thèses de l'extrême droite, pire en les reprenant, Nicolas SARKOZY a favorisé le vote en faveur du Front National. Mais il est possible, au regard de la progression de la gauche citoyenne et notamment des 4 millions de voix portées sur Jean-Luc MELANCHON et le Front de Gauche de proposer une réelle sortie de crise par un véritable changement politique pour reconquérir la justice sociale. La « sur amplification » rose des législatives découlant de la mise en place de François HOLLANDE à la présidence de la République ; élection cependant rendue possible par le report citoyen et massif des électeurs du Front de Gauche », ne doit pas masquer au Palais-Sur-Vienne le bon score de Claude TOULET et Roger SOUTERRAND. Dans la même logique, les Palaisiennes et Palaisiens ne doivent pas négliger qu'en donnant 664 voix (16,76%) au 1er tour des présidentielles au Front de Gauche et ses alliés, ils ont montré leur attachement à une vraie politique de Gauche favorable aux revendications légitimes de la population. Comme tous nos compatriotes, ils devront faire preuve de vigilance et de combativité. Au-delà de notre pays, ce sont les peuples d'Europe qui regardent l'exemple français. Les forces du libéralisme forcené vont tout faire pour entraver l'espérance que porte l'expression citoyenne à la fois dans l'hexagone et en dehors. Il serait mortifère de laisser grandir voire s'installer l'attentisme au progrès social que certains technocrates et oligarques de Bruxelles vont prôner. Aussi, au Palais comme ailleurs, avec les élus et les militants se réclamant du Front de Gauche, on ne lâchera rien, en réaffirmant que l'humain doit être au centre des priorités. Nous ne laisserons saborder ni cet objectif vital, ni la dynamique progressiste qu'il induit.

Les élus communistes du Palais remercient chaleureusement les Palaisiennes et les Palaisiens qui ont voté pour les candidats du Front de Gauche aux élections présidentielles et législatives.

Le Palais Autrement

(Y. Tricart – C. Salesses – C. Dely – G. Loisel – V. Gillet)

Plus 4,8% pour les impôts locaux 2012, était-ce nécessaire ? 1,8 % d'inflation fixés par la loi de Finances + 3 % pour la commune = + 4,8 % ! C'est beaucoup pour nos concitoyens déjà affectés par la crise ! Nous n'avons donc pas suivi cette proposition de la majorité.

Depuis 10 ans, les majorations successives des impôts communaux sont présentées comme le moyen de pallier la baisse des ressources de la commune, due successivement à la disparition de la CGER, la réforme de la taxe professionnelle, la baisse des dotations de l'Etat, puis "la crise" sous toutes ses formes... Sans nier les faits invoqués, on observe que cette progression continue des taxes locales au-delà de l'inflation, place désormais la commune du Palais au dessus de la moyenne nationale pour les villes de même importance !

En 2012, les 3% d'impôts communaux rapporteront à eux seuls au budget 75 000 €, alors que le résultat 2011 affiche un excédent de fonctionnement notable qui, cumulé à ceux des années précédentes, atteint plus de 1 700 000 € ! Une fois le déficit d'investissement 2011 et le reste des travaux engagés payés, il restera 1 200 000 €, cela fait encore une belle marge... Et sans ces fameux 75 000 € de taxes, on disposerait encore de 1 125 000 €, de quoi couvrir sans dommage l'annuité de notre dette et commencer l'année avec une provision somme toute pas négligeable en ces temps difficiles ! Alors, à l'heure où se font sentir les 1ers effets de la maîtrise des dépenses menées ces dernières années, quelle finalité peut motiver cette hausse de 4,8 % ? Une réserve pour les investissements de demain ou pour anticiper la perte graduelle constatée depuis cinq ans des subventions nationales ? Quoi qu'il en soit, cette mesure répond-elle aux attentes immédiates légitimes des Palaisiens ? Nous avons proposé une rencontre avant le vote du budget pour en discuter et étudier le moyen de ramener la hausse au minimum possible au-dessus du niveau de l'inflation à +1,8% sans grever le budget municipal. Notre démarche n'a pas été comprise, encore un RV manqué, le vote est passé, dommage !

Céline & Mélanie Le Gorbelec

Désert en vue, pour les aventurières en herbe

Deux soeurs en direction du Maroc, pour le Rallye des Gazelles 2013.



Qui sont elles ?

Céline est télésecrétaire depuis 10 ans, et mère de trois enfants (10 ans, 5 ans, et 3 ans). Mélanie, la plus jeune soeur, est une monitrice éducatrice fraîchement diplômée, d'un tempérament peu téméraire. Ni l'une, ni l'autre n'étant issue du milieu sportif, ou automobile, on peut comprendre que leur entourage ait été surpris, au départ de ce projet pour le moins inattendu.

Comment l'idée est-elle née ?

Elle a germé l'été dernier dans la tête de Mélanie, qui a découvert le Rallye des Gazelles sur internet. Lasse de constater le nombre de projets qu'elle a abandonnés, elle a décidé de se lancer. Elle en a parlé à sa soeur, qui a été immédiatement séduite par l'aventure. Dès lors, tout a commencé à se mettre en place très vite, avec le soutien de leur entourage.

Comment le projet évolue-t-il ?

Il est ambitieux, le budget avoisine les 22500€ (dont 14600€ de frais d'inscription). Les soeurs ont donc créé une association en octobre, pour collecter des fonds. Elles recherchent alors des sponsors, et créent une boutique de soutien. Leur association, présidée par le mari de Céline, devient rapidement chronophage, mais les efforts portent leurs fruits. En décembre, un sponsor leur fournit déjà un 4x4, mais la recherche de fonds est encore loin d'être terminée. Elle devra probablement se poursuivre jusqu'au départ, prévu en mars 2013, pour la 23^{ème} édition.

Durant le Rallye, un système de géotracking permettra de suivre l'avancée, de leur parcours dans le désert. Il sera visible depuis leur blog. Les impressions des soeurs et un résumé de leur expérience, seront mis en ligne à leur retour.

Qu'est ce que le Rallye des Gazelles ?

C'est un événement 100% féminin, opposant pendant 9 jours consécutifs, 150 équipages. L'épreuve est basée sur l'orientation plus que sur la vitesse. Elle se déroule uniquement en hors piste, d'où l'importance de la navigation qui se fait entièrement à la boussole.

Le Rallye des Gazelles, a une démarche éco-responsable, et d'utilité publique, avec une caravane médicale mise à disposition de la population locale, accompagnée de dons divers.

La compétition démarre en France avec les vérifications techniques et administratives. Le départ officiel est donné au Maroc. Au total, le voyage dure 21 jours.

Chaque année, 70% des équipes participent, comme les deux soeurs, pour la première fois à la compétition.

Comment s'y prépareront-elles ?

Dès septembre, elles devront travailler sur la mécanique, pour pouvoir assurer l'entretien de leur 4x4 au milieu du désert. L'entraînement portera ensuite sur l'orientation, avec la participation à un stage de navigation obligatoire. Elles se concentreront beaucoup sur la préparation du mental, élément décisif dans cette épreuve.

Pourquoi ce projet leur tient-il tant à coeur ?

D'abord, il y a l'envie de vivre un moment hors du commun, et de se battre pour s'en donner les moyens. Ensuite, il y a la fierté de montrer à la famille, que quand on veut vraiment quelque chose, on peut y arriver.



Comment les soutenir et suivre leur aventure ?

Vous pouvez suivre l'actualité du projet directement sur leur blog : <http://soeursdegazelle.umblog.fr> ou via leur page Facebook : *Méline Soeursdegazelle*

Aujourd'hui, 12900€ restent à trouver pour leur permettre de partir. Si vous souhaitez les soutenir financièrement, n'hésitez pas à les contacter par téléphone : **06 03 03 02 99** (Mélanie) **06 09 51 10 40** (Céline) ou par mail : meline.soeursdegazelle@yahoo.fr